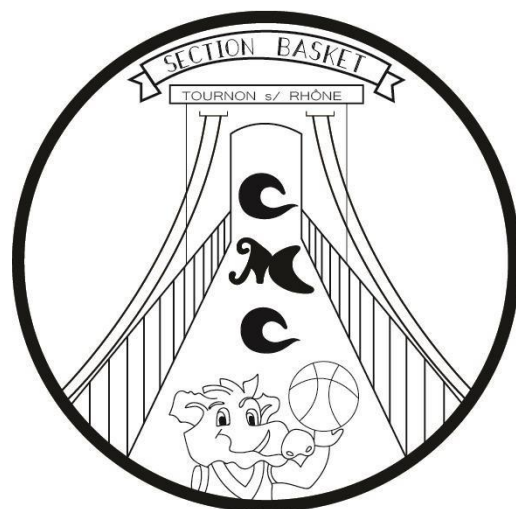


SECTION BASKET



COLLEGE MARIE-CURIE TOURNON/RHONE

DEMANDE D'ADMISSION
ANNEE SCOLAIRE 2022/2023





CALENDRIER

Les dossiers complétés et accompagnés des pièces nécessaires doivent être remis :

- Pour les élèves déjà scolarisés au Collège Marie Curie : au secrétariat, **au plus tard le Mercredi 30 mars 2022.**
- Pour les futurs élèves : **au secrétariat ou le jour des tests (plus rapidement possible)**

Les tests sportifs auront lieu le MERCREDI 6 AVRIL 2022 DE 13h30 A 16h00, au gymnase Jeannie LONGO Rue de Chapotte à TOURNON SUR RHONE

Courant mai, une commission examinera les résultats aux tests et les dossiers scolaires puis transmettra aux élèves une lettre leur précisant s'ils sont admis ou non dans la section à la rentrée.

Rappel : L'admission en section ne vaut pas dérogation. Il est donc indispensable pour les élèves qui ne sont pas du secteur de faire une demande de dérogation auprès de la DSDEN de leur département (mai 2022).

LE JOUR DES TESTS SPORTIFS

Le dossier doit nous être retourné avec :

- la fiche de renseignements complétée,
- les photocopies de son dossier scolaire (pour les CM2), les copies de ses 2 derniers bulletins trimestriels (pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème})
- Pour les **élèves licenciés**, une copie de leur licence FFBB ; pour **élèves non licenciés**, un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport (OBLIGATOIRE)**

INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT

Si l'élève est admis dans la section à la rentrée, la famille doit se rapprocher du secrétariat afin de retirer le dossier d'inscription.

PIECES A FOURNIR A LA RENTREE

A la rentrée, les élèves admis doivent remettre à Mme LLANAS, Responsable Pédagogique section :

- un certificat médical établi par un Médecin (qui sera fourni avec la lettre d'admission),
- la fiche d'inscription à l'UNSS Basket, avec le règlement (remise à la rentrée),
- la notification de dérogation (pour les élèves qui ne sont pas du secteur),
- Pour les élèves entrant en 4^{ème} et en 3^{ème}, la copie de leur licence FFBB.

